



Direction des
Ressources Humaines

Arrêté n° 08-2020

Le Président de l'UBS arrête :

Article unique :

La composition de la commission ad-hoc de l'UBS pour le recrutement d'un enseignant contractuel du second degré – campagne 2020 est fixée comme suit :

Poste à pourvoir	Commission
Enseignant Contractuel 2 nd degré « Génie des procédés » IUT de Lorient N° RPE0032	<p>➤ Président : Pascal MORANCAIS, MCF</p> <p>Membres :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Virginie DUPONT, VP-CA➤ Virginie BOY, MCF➤ Adeline CAYLET, MCF➤ Gaël ALLIGAND, PRCE

Fait à Lorient, le 7 février 2020

Le Président,

Jean PEETERS

Signé par : Jean Peeters
Date : 12/02/2020
Qualité : Le Président



Jean PEETERS
Président